

OA région 9-Pays-Bas, 26-30 octobre 2016

Assemblée générale et convention

Compte-rendu de base¹

Table des matières

1. Compte-rendu de l'assemblée (26-30/10/2016).....	3
1.1. Qu'est-ce que l'assemblée ?.....	3
1.2. Premier jour, mercredi 26/10/2016.....	3
1.3. Deuxième jour, jeudi 27/10/2016.....	4
1.4. Troisième jour, vendredi 28/10/2016.....	5
2. Compte rendu du congrès (convention) (28-30/10/2016).....	6
2.1. Qu'est-ce que la convention ?.....	6
2.2. Premier jour, vendredi 28/10/2016.....	6
2.3. Deuxième jour, samedi 29/10/2016.....	6
2.4. Troisième jour, dimanche 30/10/2016.....	7
3. Annexes.....	8
3.1. Annexe 1 : Sigles, termes et organisation des OA au niveau mondial.....	8
3.1.1 Sigles.....	8
3.1.2 Termes et concepts (traductions non approuvées).....	8
3.1.3 Les entités de fonctionnement OA.....	9
3.1.4 Les 10 régions mondiales de OA.....	11
3.2. Annexe 2 : OA région 9.....	12
3.2.1 Composition de l'assemblée.....	12
3.2.2 Où et quand se réunit la région 9.....	12
3.2.3 Rôle de l'Assemblée.....	12
3.2.4 Services de la région 9.....	13
3.2.5 Le-a gardien-ne des traditions (trustee) de la région 9.....	13
3.2.6 Le-a gardien-ne du droit (parliamentarian).....	13
3.2.7 Président-e de la région 9.....	13
3.2.8 Les comités et groupes de travail de la région 9.....	13
3.2.8.1 Finances.....	13
3.2.8.2 Secrétaire général.....	13
3.2.8.3 Information publique (a été supprimé en 2016).....	13
3.2.8.4 Statuts.....	13
3.2.8.5 Communications électroniques.....	13
3.2.8.6 Littérature et traduction (a été supprimé en 2016).....	14
3.2.8.7 Appliquer la 12ème étape (a été supprimé en 2016).....	14
3.2.8.8 Unité.....	14
3.2.8.9 Abstinance.....	14
3.2.8.10 Service.....	14
3.3. Annexe 3 : Rôle des délégués à l'assemblée de la région 9 et considérations techniques.....	14
3.3.1 Que peuvent, doivent, faire les membres et le BSN.....	14
3.3.2 Le voyage.....	14
3.3.3 Le séjour sur place.....	15
3.3.4 Les frais.....	15
3.3.5 Conseils pour les futur-es représentant-es.....	15
3.3.6 La première fois le-la délégué-e est parrainé-e.....	15

¹ Le compte-rendu officiel sera disponible en anglais sur le site de la région 9 :
(<http://www.oaregion9.org/region-9-membersgroups/region-9-assembly/eindhoven/>).

Table des illustrations

Illustration 1: 7e tradition : petits coussins de méditation brodés main, un slogan d'un côté, une image de l'autre.....	6
Illustration 2: 7e tradition : le sigle OA en pendentif.....	6
Illustration 3: Organisation mondiale des Outremangeurs Anonymes.....	9
Illustration 4: Les dix régions OA (http://www.oaregion9.org/about-region-9/click-on-a-region-to-reach-its-website/).....	11
Illustration 5: OA région 9 inclut l'Afrique, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie du sud-est.....	12
Illustration 6: Le lieu de la réunion, Bovendonk, Hoeven (NL).....	15
Illustration 7: Arrivée à Bovendonk, Hoeven (NL).....	15
Illustration 8: Les réunions ont lieu dans la bibliothèque.....	16
Illustration 9: Le salon Napoléon, très style pub anglais.....	16
Illustration 10: Partout café, thé, tisane à volonté.....	17
Illustration 11: Un buffet de petit déjeuner.....	17
Illustration 12: Exemple de plat principal du buffet.....	17
Illustration 13: Des fruits étaient proposés à chaque repas.....	17

1. Compte-rendu de l'assemblée (26-30/10/2016)^{2&3}

1.1. Qu'est-ce que l'assemblée ?

L'assemblée est la réunion, annuelle, des représentants des pays de la région 9 (voir page 12); en français on traduirait par assemblée générale. Elle rend compte et décide pour la région 9, en respect absolu des statuts et règlements qui sont les siens, en rapport avec les Services mondiaux de OA.

Les points de fond alternent avec des événements, méditation, jeux, tous liés à l'abstinence et à OA.

1.2. Premier jour, mercredi 26/10/2016

17h00

Inscriptions, accueil, chaque délégué-e a un badge, à porter en permanence, et un chevalet à son nom et sa représentation pour mettre sur la table.

Ouverture, accueil.

Chaque reprise commence par la prière de la sérénité en une langue de la région 9 et en anglais, la lecture des étapes, des traditions et des concepts de service, ainsi que la lecture de nombre de textes de la littérature.

Introduction, informations locales.

Présentation de 15 secondes de chaque participant-e, nom, représentations.

Décompte des temps de rétablissement. Sont présents des représentants au nom de bureau de service national, bureau de service de langue, d'intergroupe (voir page 9) de 6 pays, le quorum est atteint, 21 représentants votants.

Trois personnes ne votent pas : *trustee* (gardienne des traditions de la région 9), *parliamentarian* (orateur, responsable de la régularité des débats) et présidente.

Explication de ce qu'est une motion et les conditions de vote, faite par le gardien des lois.

Le gardien des lois explique ce qu'est une motion, que sa référence en ce qui concerne le déroulement des débats est la 11^e édition des *Robert's rules*⁴ (plus de 800 pages) comment on argumente les pour, les contre (en alternance, trois personnes maximum de chaque), puis demande qui est pour, puis qui est contre la motion, il faut lever la main quand on est d'accord avec l'un ou l'autre.

Que signifie la majorité ? Plus que la moitié. Si quelqu'un sort, il ne participe pas au vote, c'est tout.

Vote de l'agenda.

Les visiteurs sont acceptés mais ne peuvent intervenir.

Vote sur le compte-rendu de l'an dernier, l'assemblée qui a eu lieu en 2015, en France.

La secrétaire demande que deux personnes se proposent pour relire ses brouillons du compte-rendu de cette année, la représentante de la France se propose et en fera partie.

Distribution d'un texte sur Comment rendre compte à notre retour des informations de la région 9.

Information sur la liste d'information de la région 9. Pour s'inscrire demander à la secrétaire.

Distribution du document « Comment transférer le message en rentrant chez soi ».

18h30

Dîner

20h00

Chaque représentant-e intervient sur sa représentation (BSN, BSL (voir sigles page 8), intergroupe...) pour partager les problèmes et les résoudre en région 9. Partager les triomphes, les problèmes et les questions dans chaque service national, de langue ou d'intergroupe. Suggestions pour des solutions possibles.

Comptes de la somme des temps d'abstinence dans le programme de tous les présents.

« Jeu » : deux cercles de chaises, un intérieur, un extérieur. Chacun parle de lui, de ce qu'il-elle veut. Une minute chaque personne de chaque duo. Puis les gens du cercle extérieur se déplacent vers leur droite, etc. Puis, chacun parle à celui de côté, puis l'autre côté.

21h30

Fin de la journée.

² L'agenda, avant changement éventuel décidé lors de l'assemblée, est consultable sur Internet.

³ Toutes les photos d'illustration ont été faites lors de cette assemblée de la région 9 aux Pays-Bas, 2016.

⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert%27s_Rules_of_Order.

1.3. Deuxième jour, jeudi 27/10/2016

9h00

Présentation des comptes-rendus des différents services de la région 9, inclus dans les documents disponibles avant l'assemblée⁵.

Questions possible à chacun-e des serveurs.

Explication par le gardien du droit (*parliamentarian*) du fonctionnement des motions, amendements, votes, etc. (45 mn).

10h30

Pause

10h45

Questions, et explications sur les motions votées en bloc (*consent agenda*). Regroupement de motions concernant les statuts, (*bylaw motion*), ou concernant le règlement, *policies & procedures* (*business motions*) qui ne posent pas de problème particulier, pour gagner du temps lors de leur vote, on vote en groupe sur ces motions qui sont la plupart du temps des informations élémentaires (mise à jour de données, suppression de données qui ne sont plus valides, etc.).

11h45

Votes.

La majorité des deux tiers est requise dans le cas de votes sur les statuts (*bylaws*). Dans le cas contraire - uniquement vote sur le règlement (*policies & procedures*) -, la majorité simple est requise.

Vote sur les motions en bloc : adopté

Concernant les motions à voter une par une, on applique les *Robert's rules* : 3 intervenant-es pour, 3 intervenant-es contre, en alternance, 3 mn chacun-e.

12h30

Déjeuner

14h00

Vote sur les motions⁶

14h35

Pause

14h50

7^e tradition.

Explications, tableaux, questions, concernant les finances et le budget.

16h00

Pause

16h15

Finances, budget suite.

17h30

Le bureau et les présidents des comités ont décidé de créer des Forces de travail, *Task forces*, nouvelle manière de fonctionner, à la place des comités, pour une année à l'essai.

L'assemblée générale choisit des objectifs, et ensuite vote pour un responsable de la réalisation de chaque objectif.

Nous nous séparons en trois groupes, pour trouver des objectifs, des manières de les réaliser.

18h30

Dîner

20h00

Atelier : réunions par *chat*, canal IRC, comment faire ? <https://oa.org/find-a-meeting/>.

Atelier : Littérature et traductions.

22h30

⁵ <http://www.oaregion9.org/region-9-membersgroups/region-9-assembly/hoeven/>

⁶ Les résultats officiels des motions seront disponibles sur la page de la note ci-dessus de l'assemblée 2016.

1.4. Troisième jour, vendredi 28/10/2016

9h00

Dernier délai pour le dépôt des motions d'urgence.

Élections.

Secrétaire : 2 ans

Trésorière : 2 ans

Service général (nouveau service, soutien au bureau) : 1 an

Déléguée au WSBC : 1 an

Représentant-e au bureau de service de langue espagnole : 1 an

Groupes de travail, nouvelle organisation *Tasks force*, explications de la nouvelle organisation à l'essai pendant un an.

10h45

Coordinateur-rices de forces de travail (*Task force*).

Possibilités : coordinateur-riche langue, coordinateur-riche statuts, coordinateur-riche liste de parrains marraines, coordinateur-riche glossaire en anglais, coordinateur-riche des pays de la région 9.

11h00

Pause.

11h45

Élections des pays invitants de l'assemblée et de la convention pour 2017 & 2018.

Prochaine assemblée, 2017, en Islande, Reikjavik 1-5/11/2017. Le prix, tout compris, ne serait pas supérieur au prix habituel.

Assemblée 2018, au Royaume Uni, à Londres, Imperial college of London, 5-9 septembre 2018.

12h30

Pause.

14h00

Réunion en trois groupes des trois objectifs de *task force*. Pour donner des idées de ce qu'il y a à faire dans ces trois domaines : unité, service, diversité.

15h30

Pause.

15h45

Chacun des participants fait six choix entre les propositions faites par les *task forces*. Celles qui ont été le plus choisies seront effectuées l'année à venir.

Discussion en groupe pour ordonner par ordre d'importance les sujets à traiter, en donner les étapes de réalisation, et les personnes qui veulent participer.

Cérémonie des Points verts (*green dot*).

Intervention de chacun-e en bilan rapide de son assemblée générale.

17h00

Pause.

17h05

Réunion des comités puis du bureau.

18h45

Dîner

2. Compte rendu du congrès (convention) (28-30/10/2016)

2.1. *Qu'est-ce que la convention ?*

La convention est ce que nous appelons en France le « congrès ».

Le congrès suit l'assemblée, du vendredi après l'assemblée, au dimanche matin.

Il consiste en des réunions, des ateliers et divers événements, souvent thématiques, pour améliorer la pratique du programme OA.

Le thème du congrès OA aux Pays-Bas de cette année 2016 est « Ensemble nous pouvons... ».

2.2. *Premier jour, vendredi 28/10/2016*

La convention débute après l'assemblée générale, à 18h00.

18h00

Inscription, vente d'objets de la 7^e tradition, dîner.



Illustration 1: 7e tradition : petits coussins de méditation brodés main, un slogan d'un côté, une image de l'autre.



Illustration 2: 7e tradition : le sigle OA en pendentif.

19h30

Réunion : Devenir abstinent.

21h30

Pause.

22h00

Réunion.

23h00

2.3. *Deuxième jour, samedi 29/10/2016*

8h00

Inscription, vente, dîner.

Réunion de méditation.

9h00

Pause.

10h30

Atelier Créer en silence.

12h00

Pause.

14h00

Atelier Où en suis-je dans mon rétablissement ?

15h30

Pause.

17h00

Réunion.

18h00

Pause.

20h00

Réunion slogans.

21h00

Fête, danse avec DJ !

24h00

2.4. Troisième jour, dimanche 30/10/2016

8h00

Réunion de méditation.

9h00

10h30

Réunion de fermeture de l'assemblée et la convention.

12h00

Déjeuner.

3. Annexes

3.1. Annexe 1 : Sigles, termes et organisation des OA au niveau mondial

3.1.1 Sigles

Sigle en français	Terme en français	Sigle en anglais	Terme en anglais
IG	Intergroupe	IG	Intergroup
BSL	Bureaux des services de langue	LSB	Language Service Board
BSN	Bureau des services nationaux	NSB	National Service Board
CASM	Conférence d'affaires des services mondiaux	WSBC	World Service Business Conference
CE	Communications électroniques	EC	Electronic communications
CSM	Congrès des services mondiaux	WSC	World Service Convention
BDT	Bureau des gardien-nes des traditions	BOT	Board of Trustees
BSM	Bureau des services mondiaux	WSO	World Service Office
CPR	Comité des présidents des (10) régions	RCC	Region Chairs Committee

3.1.2 Termes et concepts (traductions non approuvées)

Terme en français	Terme en anglais
Gardien-ne des traditions	Trustee
Gardien-ne du droit	Parliamentarian
Groupe de travail	Task force
Motions votées en bloc	Consent agenda
Nouveau dans la réunion	Green dot
Règlement	Policies and procedures
Statuts	Bylaws

3.1.3 Les entités de fonctionnement OA



Illustration 3: Organisation mondiale des Outremangeurs Anonymes.

Réunion : des membres OA se réunissent, en général toutes les semaines, au moins.

Intergroupe : des groupes se réunissent, par le biais de leur représentant de groupe (RG), généralement géographiquement, pour traiter des questions liées à cette zone géographique, c'est l'intergroupe.

Bureau des services nationaux : Membres OA traitant des questions d'un pays.

Bureau des services de langue : Membres OA traitant des questions liées à plusieurs pays parlant la même langue. Pour l'allemand l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, et la Suisse Allemande.

Le BSL francophone de la région 9 n'existe pas, il pourrait recouvrir la France, la Belgique wallonne, le Luxembourg, la Suisse francophone, ainsi que les pays africains francophones et les individuels francophones dans tous les pays de la région 9. Actuellement la littérature OA en français provient du Canada. Des membres intéressés ont décidé d'en parler, pour éventuellement créer un BSL français de la région 9 lors de l'assemblée 2013 en Israël. Cette demande a été réitérée tous les ans, mais personne n'a donné suite.

3.1.4 Les 10 régions mondiales de OA

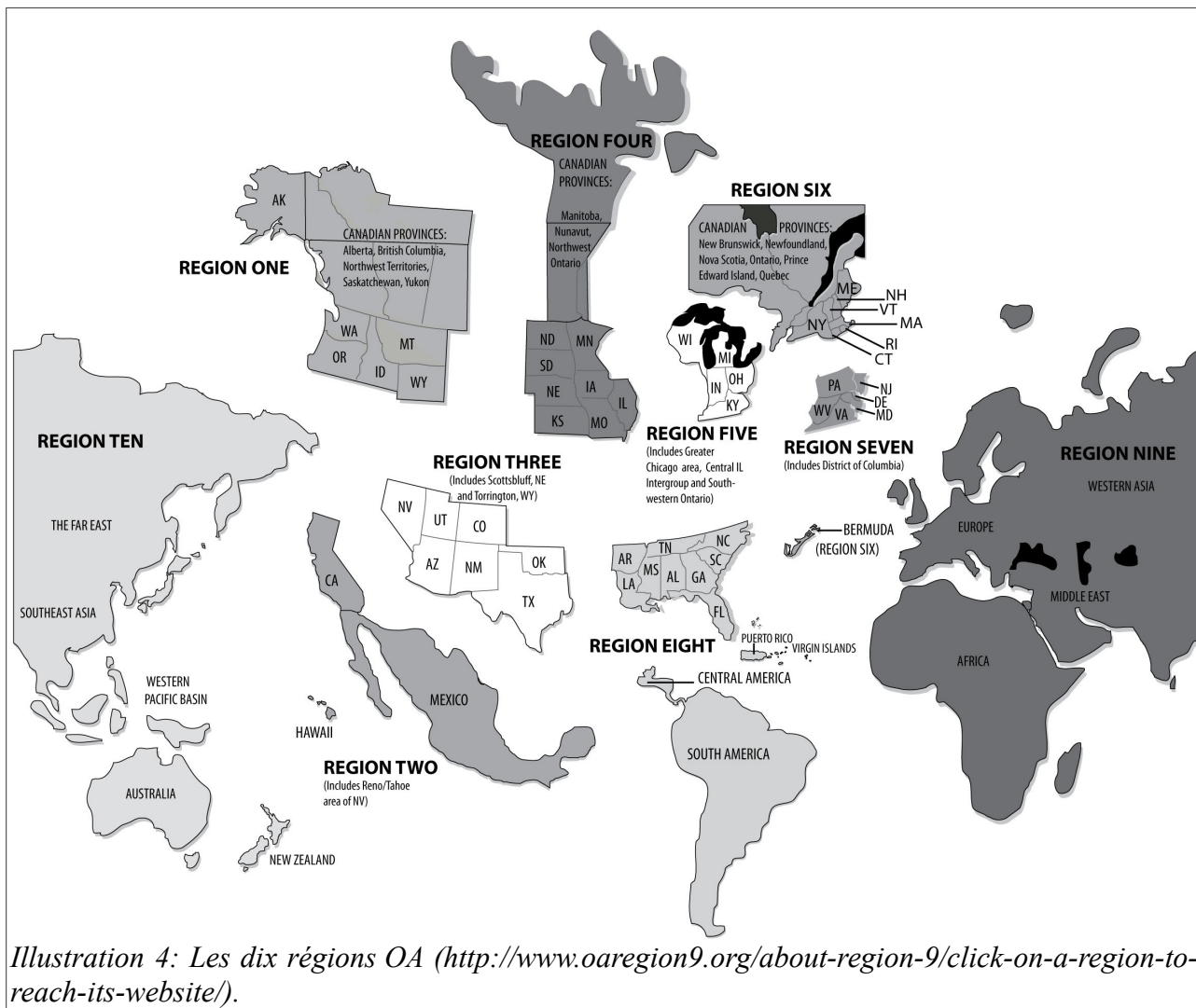


Illustration 4: Les dix régions OA (<http://www.oaregion9.org/about-region-9/click-on-a-region-to-reach-its-website/>).

3.2. Annexe 2 : OA région 9⁹



Illustration 5: OA région 9 inclut l'Afrique, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie du sud-est.

La région 9 est composée de l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est, l'Afrique, le Moyen-Orient/ Bassin méditerranéen, l'Asie de l'Ouest.

« Notre but premier est de transmettre le message OA aux mangeurs compulsifs qui souffrent encore, où qu'ils vivent et quelle que soit leur langue. En remplissant notre but premier nous nous efforcerons sans cesse de parvenir à l'unité mondiale et à des politiques communes à tous les pays. En adoptant l'amour et la tolérance comme notre code, ensemble nous pouvons faire ce qu'on ne pourrait jamais faire seul. »

3.2.1 Composition de l'assemblée

L'assemblée est composée d'un bureau, de représentants d'intergroupes, des bureaux des services nationaux et des bureaux des services de langues. Des groupes non affiliés à un intergroupe peuvent aussi être représentés. Les membres du bureau de la région 9 sont un-e Président-e, un-e secrétaire, un-e trésorier-ère. Il-elles sont élu-es pour deux ans renouvelables.

Des comités sont créés avec les délégués présents. Les présidents des comités sont élus pour deux ans, renouvelables une fois.

La personne de confiance de la région 9 assiste à l'assemblée, il-elle peut s'exprimer, mais ne peut pas voter. Les visiteur-euses sont les bienvenu-es à l'assemblée en tant qu'observateur-rices.

3.2.2 Où et quand se réunit la région 9

Chaque année, la région 9 organise une assemblée dans la région.

3.2.3 Rôle de l'Assemblée

L'assemblée générale a lieu du mercredi au vendredi et s'occupe de la partie administrative de la transmission du message à l'intérieur de la région 9.

⁹ <http://www.oaregion9.org/about-region-9/oa-region-9s-websites/>

Des représentants des bureaux nationaux des pays membres de la région 9 devraient être présents. Il y a un ordre du jour qui inclut des informations sur la situation des services de la région 9, en particulier :

- Compte rendu des comités : littérature et traductions, 12^e étape, information publique, communications électroniques, statuts et règlement, finances.
- Compte-rendu du bureau de la région 9, des activités de la conférence d'affaires des services mondiaux et des autres régions OA.
- Débats et votes sur les motions que les services nationaux et les comités ont présentées à l'assemblée générale.
- Élections des serviteurs président-es des comités dont les services arrivent à échéance.
- Ateliers, présentations, discussions.

3.2.4 Services de la région 9

Représentation des pays, décisions à partir des remontées des divers pays.

3.2.5 Le-a gardien-ne des traditions (*trustee*) de la région 9

La conférence d'affaires des services mondiaux élit une personne de confiance pour chacune des régions tous les 3 ans, renouvelables. C'est un membre du bureau des personnes de confiance. Elle est l'intermédiaire entre la région qu'elle représente et les services mondiaux. Elle assiste aux réunions des deux côtés, elle assiste à l'assemblée générale de la région qu'elle représente, elle y représente le bureau des personnes de confiance, elle peut s'y exprimer mais pas voter. En septembre 2015, lors de l'assemblée de la région 9, deux personnes ont été élues pour se présenter au nom de la région 9 à l'élection du trustee. En mai 2015 Stella a été élue gardienne des traditions (*trustee*) de la région 9, elle le reste jusqu'à l'élection de la suivante.

3.2.6 Le-a gardien-ne du droit (*parliamentarian*)

C'est le gardien des lois : statuts, règlement, Robert's rules, etc.

3.2.7 Président-e de la région 9

Le-a président-e de la région 9 doit :

- Assurer la représentation de la région 9 à la conférence d'affaires des services mondiaux et participer à ses différents comités et activités.
- Assister avec d'autres présidents de région à une réunion du BDT.
- Travailler en coopération avec les présidents des 9 autres régions.
- Présider l'assemblée annuelle de la région 9.
- Participer à différentes fonctions au sein de la région 9.

3.2.8 Les comités et groupes de travail de la région 9

À travers 6 comités qui fonctionnent toute l'année, la région 9 offre différents services aux Intergroupes et aux groupes :

3.2.8.1 Finances

Le Trésorier dirige ce comité dont la fonction est de faire le budget pour l'année à venir, récupérer et promouvoir des contributions dans toute la région.

3.2.8.2 Secrétaire général

Aide le bureau chaque fois qu'un de ses membres le demande.

3.2.8.3 Information publique (a été supprimé en 2016)

L'information publique consiste en l'information des pays de la région 9.

3.2.8.4 Statuts

Ce comité évalue les statuts et propose des changements ou des ajouts pour s'assurer que ces statuts continuent à satisfaire les besoins de l'assemblée et de la région dans son ensemble.

3.2.8.5 Communications électroniques

Ce comité s'occupe des communications électroniques, en particulier du tout récent site Internet de la région 9.

3.2.8.6 Littérature et traduction (a été supprimé en 2016)

Pour aider et encourager les pays à traduire et à imprimer la littérature dans leur propre langue.

3.2.8.7 Appliquer la 12^{ème} étape (a été supprimé en 2016)

Promouvoir l'intégration réelle des pays de la région 9 pour la création de groupes OA dans ces pays et leur intégration réelle dans la région 9.

3.2.8.8 Unité

Travaille sur des tâches et objectifs définis par l'assemblée, dans le cadre de l'unité.

3.2.8.9 Abstinence

Travaille sur des tâches et objectifs définis par l'assemblée, dans le cadre de l'abstinence.

3.2.8.10 Service

Travaille sur des tâches et objectifs définis par l'assemblée, dans le cadre du service.

3.3. Annexe 3 : Rôle des délégués à l'assemblée de la région 9 et considérations techniques

Peuvent envoyer des délégués les BSN, les BSL et les intergroupes. À partir de 10 groupes dans un pays, on peut envoyer deux représentants ; à partir de 50 groupes, 3 représentants. Ils doivent avoir 6 mois d'abstinence consécutifs minimum et être capable de suivre une réunion en anglais. Le BSN français peut donc envoyer deux représentant-es, l'intergroupe de Paris-Île-de-France peut en envoyer un.

L'envoi d'un délégué rapproche la France de la communauté OA au niveau mondial et nous permet d'exercer notre droit de participation tel qu'il est décrit dans les douze concepts OA.

C'est aussi la seule façon pour OA France de faire connaître ses vues et ses préoccupations à la conscience de groupe de la région 9 dans son ensemble. Si n'avons pas de délégué-e, nous ne pouvons ni contribuer ni changer les choses, nous ne pouvons pas non plus écouter et ramener dans notre pays les nouvelles, les opinions et les choix et actes de ce qui se passe ailleurs. Notre absence affaiblit la conscience de groupe de la région 9.

Le rôle des délégué-es est de faire en sorte que l'Intergroupe ou OA France dans son ensemble comprenne les affaires de la région 9 et que l'assemblée à laquelle il-elle participe soit informée de leurs besoins et de leurs désirs.

Il faut penser la représentation des délégué-es comme représentant-es et non pas comme indépendant-es. Ces représentant-es donnent d'eux-mêmes, doivent comprendre et parler anglais, prendre du temps sur leur travail, famille, s'organiser en conséquence et perdre de l'argent et des vacances pour ces raisons. La préparation, la lecture et la réflexion de la documentation fournie pour cette réunion, ne sont pas anodines.

Ils-elles doivent passer plusieurs jours, de 9h à plus de 22h, à être présent, et travailler durant cette réunion. Sans oublier le compte-rendu que vous êtes en train de lire.

Cela nécessite une grande implication de ces personnes dans OA, et dans leur rôle de représentant-es de la France auprès de la région 9.

Nous sommes dans un programme dont l'une des bases est l'honnêteté. Si l'on veut avoir des représentant-es, il faut les encourager, et non pas les décourager.

3.3.1 Que peuvent, doivent, faire les membres et le BSN

La région 9 attend de ses membres des propositions, remarques, etc.

Il est, en particulier, recommandé, de faire remonter des notes sur les statuts de la région 9, l'existence, la création des comités et des groupes de travail de la région 9.

Des motions peuvent être proposées, au comité ad hoc, qui s'en saisit pour le proposer en assemblée. Notons qu'elles doivent être proposées au moins DEUX mois avant la date de l'assemblée. Soit, en général, avant début de l'année. La France pourrait créer un comité qui se pencherait sur les statuts de la région 9, pour évaluer si elle propose des changements.

3.3.2 Le voyage

Les prix de déplacement, généralement avion, parfois train, diffèrent selon les délais d'achat, les périodes, etc.

Les réunions principale avaient lieu dans la bibliothèque.



Illustration 9: Les réunions ont lieu dans la bibliothèque



Illustration 8: Le salon Napoléon, très style pub anglais.

D'autres salles étant utilisées pour les réunions plus petites, la vente des objets et de la littérature. Partout dans les lieux on pouvait disposer de café, thé, tisane, eau chaude.



Illustration 10: Partout café, thé, tisane à volonté.

Les repas sont constitués d'un buffet.



Illustration 11: Un buffet de petit déjeuner.



Illustration 12: Exemple de plat principal du buffet.



Illustration 13: Des fruits étaient proposés à chaque repas